

Décision

Générale

colonial

Décision n° 380 Personnel européen.

n° 380

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 juin 1942

Numéro JO

n° 547 du 30/06/1942

Date du numéro

30 juin 1942

TEXTE INTÉGRAL

La rémunération mensuelle des auxiliaires européens dont les noms suivent est élevée dans les proportions ci après définies pour compter du 1 er juillet 1942 : M. Ancelin, 3.199 francs; M. Delguidice, 2.759 francs; M. Pécoul, 2.450 francs.